

Master Création artistique

Ce master se compose de trois parcours :

- Arts de la scène
- Études cinématographiques
- Documentaire de création (master 2)

Le master Création artistique offre une formation particulièrement originale dans le panorama des formations nationales. Il permet d'acquérir des connaissances théoriques, esthétiques, critiques approfondies sur les œuvres et les processus de création, d'approcher les contextes de production et de diffusion, d'expérimenter des pratiques créatives, en prenant en compte les réflexions les plus contemporaines des champs couverts par ses trois parcours.

Penser la création, écrire, créer sont les processus au cœur de la formation, dans un entrecroisement constant entre recherche universitaire, pouvant conduire au Doctorat, et monde professionnel de la création, des créateurs, des institutions culturelles et artistiques partenaires.

Le master s'inscrit dans l'axe « Création, art, culture » de l'Université Grenoble Alpes, et est en relation étroite avec la SFR création, la MACI (Maison de la création et de l'innovation), l'EST (espace scénique transdisciplinaire) et Ardèche Images (documentaire de création).

MASTER CRÉATION ARTISTIQUE,
PARCOURS DOCUMENTAIRE
DE CRÉATION



Informations pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Le parcours est sélectif. Le nombre d'étudiants étant limité à 12 pour l'option Réalisation et à 6 pour l'option Production.

- Les étudiants doivent avoir obtenu un master 1. Toutefois l'entrée peut se faire par validation des études ou des acquis personnels / professionnels, sur décision individuelle, et après examen du dossier par une commission pédagogique.

Les épreuves d'admission se déroulent en deux étapes :

- Commission pédagogique de sélection des candidats sur dossier + projet de film
- Entretien individuel

RESPONSABLE DU MASTER

Didier Coureau : didier.coureau@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DU PARCOURS

Vincent Bullich : vincent.bullich@univ-grenoble-alpes.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Campus Saint-Martin-d'hères, Bâtiment Stendhal B, bureau B320

Tél. : 04 76 82 68 24

Courriel : llasic-master-ca@univ-grenoble-alpes.fr

Détail sur le parcours : formations.univ-grenoble-alpes.fr

Site web de l'UFR : llasic.univ-grenoble-alpes.fr



MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

PARCOURS DOCUMENTAIRE DE CRÉATION

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUES

Master 2 uniquement

Conception et réalisation : UGA / UFR LLASIC 02/2019 - Crédits photos : shutterstock, Utopikphoto



Présentation

Le parcours Documentaire de création de master 2 forme à l'écriture, la réalisation et la production du documentaire de création. Il vise à développer une réflexion approfondie sur la nature et les propriétés de ce type d'œuvres ainsi qu'un ensemble de savoirs pratiques liés à leur réalisation ou leur production.

Une première spécificité du parcours est de proposer deux options de formation : une partie des étudiants peuvent suivre un cursus centré sur la réalisation, sur l'écriture et sur les techniques audio-visuelles, l'autre partie des étudiants peuvent se spécialiser dans la production des films, c'est-à-dire leurs modes de financement, leur promotion et distribution et, au final, leur exploitation commerciale.

Une seconde spécificité de ce parcours est le partenariat avec l'association Ardèche Images. Celle-ci œuvre au soutien et à la diffusion du cinéma documentaire. L'année de formation commence ainsi la troisième semaine d'août lors des États Généraux du Film Documentaire que l'association organise, et, après les enseignements dispensés à Grenoble (de septembre à novembre), une partie de la formation a lieu au « village documentaire » de Lussas, pôle d'excellence régional.



Organisation

Le parcours se décline en trois blocs et propose différentes activités de réalisation et de recherche.

- Le bloc « **Tronc commun** » propose des enseignements identiques pour les trois parcours de M2 : Études cinématographiques, Arts de la scène et Documentaire de création. Il offre des enseignements de réflexion et de recherche sur la création artistique. Il permet en outre d'assister à des rencontres avec des professionnels ou des chercheurs reconnus ainsi que de suivre un atelier d'écriture réflexive.
- Le bloc « **Spécialité** » est commun aux deux options du parcours (Réalisation et Production). Plusieurs séminaires, à la fois théoriques et pratiques, se rapportent ainsi à une approche historique du documentaire, des réflexions politiques et anthropologiques autour de l'analyse du documentaire et de la mise en scène et, enfin, une présentation de l'économie du cinéma et de l'audio-visuel.
- Le bloc « **Ouverture** » est constitué d'enseignements spécifiques à chaque option et se compose d'ateliers professionnalisants. Pour l'option Réalisation, l'accent est mis sur l'accompagnement d'un projet documentaire. Pour l'option Production, sont abordés les différents volets des métiers de la production, de l'édition et de la distribution.

*Le bloc « Ouverture » est constitué d'enseignements spécifiques à chaque option :
Réalisation et Production*

Recherche et partenariats

Le parcours Documentaire de création du Master Création artistique est adossé au niveau de la recherche au laboratoire GRESEC (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication). Des professionnels interviennent dans la formation.

PARTENARIATS

Ardèche-Images (Lussas)

Atelier MTK

SFR Création

MACI (Maison de la création et de l'innovation)

Débouchés

La formation vise explicitement à l'accompagnement des auteurs et des producteurs de documentaires de création.

Toutefois, elle accorde une place importante aux modes de production alternatifs, et notamment aux possibilités offertes par les nouveaux médias et les nouveaux modes de distribution du cinéma documentaire.

En outre, les diplômés peuvent se destiner à la plupart des professions rédactionnelles et liées à la gestion de projet au sein des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel (télévision, radio, Internet).